

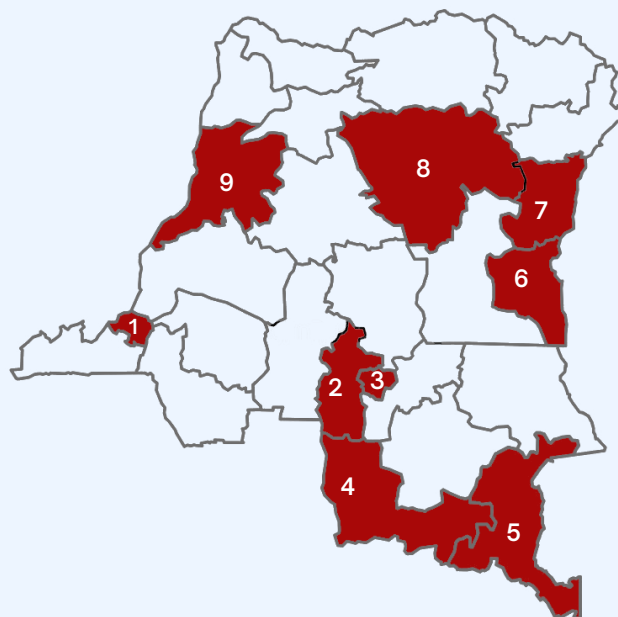
PARLONS ÉLECTIONS



EDITION N° 28
13 – 19 FEVRIER 2023

ZONES D'INTERVENTION DU PROJET

- 1 Kinshasa • 2 Kasai-Central • 3 Kasai-Oriental
- 4 Lualaba • 5 Haut-Katanga • 6 Sud-Kivu • 7 Nord-Kivu
- 8 Tshopo • 9 Equateur

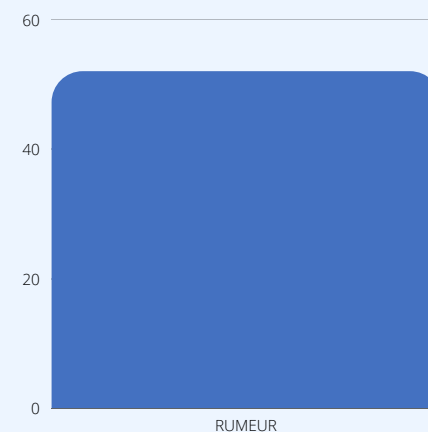


A propos du bulletin

Ce bulletin répond aux rumeurs qui circulent dans les communautés, en ligne et sur les plateformes de médias sociaux autour des élections et du processus électoral en RDC.

La collecte se fait sur le terrain par les Commissions Diocésaines Justice et Paix (CDJP) de neuf provinces, et en ligne sur les réseaux sociaux et les sites web par NEXT CORP et CONGO CHECK.

ANALYSE DES CATÉGORIES DES COMMENTAIRES COLLECTÉS DANS LA COMMUNAUTÉ



Tous les 52 feedbacks collectés durant cette période sont des rumeurs.

Rumeur #1

Récoltée au Nord-Kivu

“ L’inscription des électeurs au Nord-Kivu est conditionnée par trois facteurs : assurer la sécurité sur l’étendue de la province, le retour des déplacés dans leurs territoires d’origine (4/6 territoires sous occupation), la restauration de l’autorité de l’État

 Discussion WhatsApp



RÉPONSES ET INFORMATIONS COLLECTÉES

Le processus d’enrôlement a été lancé jeudi 16 février 2023 dans la province du Nord-Kivu malgré l’état de siège. Pour l’instant, trois des six territoires du Nord-Kivu ne sont pas encore concernés par le processus. Il s’agit des territoires de Masisi, Rutshuru et une partie de Nyiragongo », a indiqué la CENI, en précisant qu’ils sont occupés par les rebelles du M23. « L’armée et la police sont mobilisées pour la sécurisation du processus électoral », a affirmé le gouverneur militaire du Nord-Kivu, le lieutenant-général Constant Ndimba, selon l’Agence France Presse (AFP).

« Tous les déplacés seront enrôlés en tenant compte de leurs milieux d’origine grâce aux centres de recensement prévus sur leurs emplacements », a-t-il ajouté.

Le Vice-Premier ministre et ministre de l’Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières, Daniel Aselo, a rassuré que toutes les dispositions seraient prises pour que les populations de l’Est puissent participer autant que possible au processus d’enrôlement : « l’armée et la police seront mobilisées », a-t-il affirmé à la presse le vendredi 10 février, quelques jours avant le lancement des opérations d’enrôlement dans la troisième aire opérationnelle.

Rumeur #2

Récoltée à Kinshasa

” Selon les propos de l'excellence Daniel Aselo, les élections ne pourront pas se tenir dans le délai constitutionnel. Cela implique la formation d'un gouvernement d'union nationale pour garantir l'implication de toutes les parties pour l'organisation d'élections apaisées

 Facebook



RÉPONSES ET INFORMATIONS COLLECTÉES

Aucune déclaration officielle allant dans ce sens n'a été attribuée au Vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur Daniel Aselo.

Cependant, à l'issue d'une réunion du comité de pilotage pour la sécurisation du processus électoral tenue le mardi 14 février 2023, le ministre a souligné l'importance de « préserver la vie humaine », dans les zones où la CENI ne peut pas encore se rendre.

« Dans l'Est du pays, certaines localités sont occupées par le Rwanda à travers le M23. S'il faut un peu sacrifier le processus électoral pour protéger la vie humaine, nous le ferons. La priorité c'est de pouvoir trouver des moyens pour avoir la maîtrise de l'ensemble du territoire national pour que tous les congolais puissent participer à ce processus », rapporte le site d'information Politico.cd.

« L'équation sécuritaire est la principale contrainte au processus d'enrôlement dans le Nord-Kivu actuellement. Elle varie selon les zones et les groupes armés actifs. Dans certaines zones, elle n'empêche pas l'opération, mais la vigilance doit demeurer au rendez-vous. Dans d'autres en revanche, celles sous contrôle du M23, l'enrôlement risque d'être difficile voire impossible », analyse Ithiel Batumike, chercheur principal au pilier politique d'Ebuteli, un institut congolais de recherche sur la politique, la gouvernance et la violence.

Selon le calendrier électoral publié par la CENI, les élections législatives et présidentielles auront lieu le 20 décembre 2023. La déclaration du Président Félix Tshisekedi lors de son discours sur l'état de la nation, le 10 décembre 2022, devant le Parlement réuni en Congrès, reste encore présent dans l'esprit des Congolais : « (...) pour consolider notre jeune démocratie encore fragile, le respect des cycles électoraux demeure une exigence. Il est fondamental de pouvoir se mobiliser pour que les prochains scrutins soient organisés dans le délai constitutionnel (...). Je suis donc heureux et confiant d'affirmer ce jour que l'année 2023 sera essentiellement électorale avec l'organisation des scrutins multiples et à tous les niveaux sur la base du calendrier publié par la CENI le 26 novembre 2022 ».



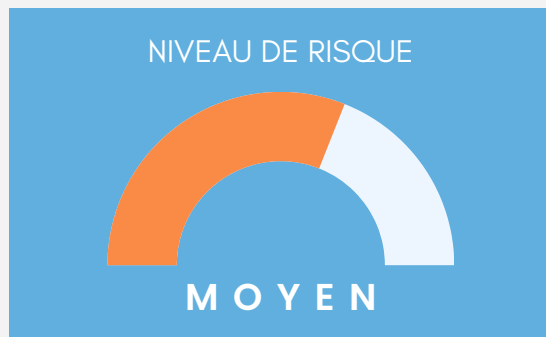
Rumeur #3

Récoltée au Kasai-Central

” Pour saboter l'enrôlement des électeurs, la CENI a diminué le nombre de centres d'inscription dans notre territoire de Dimbelenge



Discussion communautaire



RÉPONSES ET INFORMATIONS COLLECTÉES

« La cartographie publiée renseigne exactement le nombre des centres d'inscription (C.I.) à Dimbelenge. Aucun rapport n'atteste actuellement de la fermeture d'un centre », réagit Nestor Maroyi, chargé de la sensibilisation et d'éducation civique électorale à la CENI. Dimbelenge est le chef-lieu de territoire dans la province du Kasai central.

« Il est possible qu'un kit ou deux tombes en panne. Et en attendant la réparation, le centre n'est pas ouvert au public, mais cela ne signifie pas que le centre reste fermé. », a-t-il ajouté. La CENI renseigne également que le Kasai central a bénéficié de beaucoup de C.I. Tous les centres d'inscriptions prévus pour le Kasai central sont actuellement opérationnels, soit 1 357. En revanche, au Kasai oriental, sur 574 centres d'inscriptions, seuls 98 % ont été ouverts. Par ailleurs, Albert Kiungu, coordonnateur du Conseil Régional des ONG de Développement (CRONGD) rappelle que des centres d'enrôlement ont été ajoutés, notamment « un centre d'inscription dans le territoire de Lubiko, uniquement pour les membres des communautés autochtones, à la demande du président de la CENI et du gouverneur de province ».

Rumeur #4

Récoltée à Kinshasa

” Jusque-là, il y a plusieurs personnes qui n’ont pas obtenu leurs cartes, faute de matériel. Du mensonge pur et simple, les chiffres de la CENI restent imaginaires. Nous pouvons souligner que la CENI prévoit déjà un chaos en 2023

 Facebook



RÉPONSES ET INFORMATIONS COLLECTÉES

« Les chiffres de la CENI ne sont pas falsifiés, ni imaginaires », répond Nestor Maroyi, chargé de la sensibilisation à la CENI.

« Il est prévu que le fichier soit audité par un organisme indépendant et toutes les inscriptions seront documentées. La CENI n’a aucun intérêt à mentir sur le nombre de personnes enrôlées pour le prochain scrutin. L’inscription a pour objectif d’obtenir un fichier électoral qui débouchera sur la loi portant répartition des sièges. Comment alors peut-on tricher à ce niveau ? », a-t-il ajouté.

Rumeur #5

Récoltée à Kinshasa

” Avec la corruption des agents CENI qui a été démontrée au Lualaba, l'enrôlement ne sera pas efficace. Ils préfèrent vendre les jetons aux personnes qui viennent s'enrôler plutôt qu'utiliser l'application prévue pour faciliter l'enrôlement des électeurs !

 Facebook



RÉPONSES ET INFORMATIONS COLLECTÉES

« Les agents sont au courant et ont été formés pour constituer une file d'attente spéciale pour les personnes qui ont fait le pré enregistrement », déclarait fin décembre 2022, Nestor Maroyi, chargé de sensibilisation à la CENI.

Il faut savoir que la remise des jetons aide simplement pour la gestion de la file d'attente. Elle n'a rien à voir avec l'utilisation de l'application pour le pré enregistrement. La vente des jetons pour octroyer une place prioritaire lors de l'enrôlement est donc illicite.

« Je suis allé au centre d'enrôlement pour mon identification. Si les gens corrompent réellement en donnant de l'argent, alors cela se passe en catimini. Mais, il est vrai que les requérants se plaignent de la lenteur dans le processus », révèle Germain Kabanda, coordonnateur de l'ONG Dynamique sociale pour le développement durable en Afrique et membre de la société civile de Kolwezi.

Rumeur #6

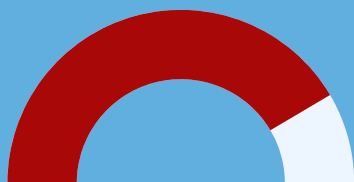
Récoltée à Kinshasa

” 4 personnes sont mortes au Kasai lors d’un accident de circulation ce lundi 20 février 2023 sur la RN1 à Malundju à 15 km de Tshikapa. Plusieurs fiches d’identification des électeurs, dont des cartes vierges, ont été retrouvées dans le véhicule accidenté



Twitter

NIVEAU DE RISQUE



E L E V É

RÉPONSES ET INFORMATIONS COLLECTÉES

Dans son communiqué de presse n°010/CENI/2023 datant du lundi 20 février, la Commission électorale nationale indépendante (CENI) porte à la connaissance de l’opinion publique qu’elle a été saisie de la perte du matériel électoral lors d’un accident de véhicules survenu à 15 kilomètres de la ville de Tshikapa, dans la province du Kasai.

Plus de 40 000 fiches, 40 000 cartes d’électeurs vierges et un lot de kits d’enregistrement se trouvaient dans ce véhicule, selon la CENI.

La société civile craint que cela impacte négativement la transparence et la crédibilité du processus électoral en cours, dans cette phase de la révision du fichier électoral.

« Que la justice mène des enquêtes et puisse poursuivre les auteurs ayant contribué à cette fraude », selon Me Patrick Kasenga, coordonnateur du Centre d’action pour la promotion sociale.

Une enquête a été ouverte pour retrouver ce matériel. La CENI invite les instances judiciaires et politiciennes compétentes à faire diligence dans la recherche des coupables.

« Les kits d’enrôlement font partie de matériels sensibles que la CENI doit à tout prix protéger grâce aux éléments de la police mise à sa disposition et en assurant une logistique sérieuse pour leur déploiement dans les centres d’inscription. C’est une irrégularité flagrante qu’ils se retrouvent entre les mains des particuliers sans qualité. C’est une responsabilité première de la CENI de corriger cette faille qui risque d’entraîner des conséquences néfastes sur la détermination des bureaux des votes plus tard », Ithiel Batumike, chercheur principal au pilier politique d’Ebuteli, un institut congolais de recherche sur la politique, la gouvernance et la violence.

La CENI rappelle aussi à l’opinion que dans son communiqué de presse n°007/CENI/2023 du 14 février 2023, qu’elle avait alerté la population sur le fait que le matériel électoral (kit d’enrôlement, panneaux solaires et batteries au lithium) faisait l’objet de diverses convoitises.

À cette occasion, les numéros avaient été communiqués pour dénoncer toutes pratiques inciviques et immorales : 0819561641 et 0847680466.

Rumeur #7

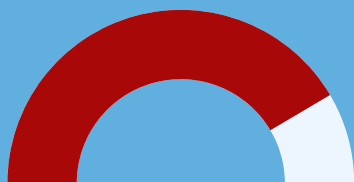
Récoltée au Sud-Kivu

“ Depuis le début de l'enrôlement des électeurs à Uvira, la communauté Banyamulenge est menacée et interdite d'accès aux centres d'enrôlement par d'autres citoyens leur demandant d'aller s'enrôler au Rwanda au motif qu'ils ne sont pas "Congolais" ”



Discussion communautaire

NIVEAU DE RISQUE



E L E V É

RÉPONSES ET INFORMATIONS COLLECTÉES

« Il est vrai qu'il y avait des contestations au début de l'enrôlement des électeurs, mais le problème est en train d'être réglé puisque les Banyamulenges se font enregistrer à présent. C'est au niveau de la plaine de la Ruzizi que le problème tend à persister. Là-bas, les jeunes ont refusé l'inscription des Burundais, qui sont en réalité des Congolais d'origine burundaise, mais qui vivent sur le territoire congolais depuis des décennies et sont considérés comme citoyens congolais. Les autorités s'impliquent davantage afin de trouver une solution », a affirmé Christian Alimasi, chef d'antenne de la CENI à Uvira.

« Le sujet sur les Banyamulenges est très difficile à traiter dans le contexte actuel de guerre. C'est un problème qui aurait pu être résolu avec plus de sensibilisation, mais qui n'a pas été fait en amont, malheureusement », Luc Lutala, analyste électoral au sein de la Synergie des missions d'observation citoyenne des élections (SYMOCEL).

Plusieurs sources au sein de la société civile à Uvira confirment que le manque de sensibilisation et d'éclaircissement auprès de la communauté a poussé les jeunes à des comportements discriminatoires et violents vis-à-vis des Banyamulenges.

« Une information a circulé confirmant que les Rwandais sont déterminés à se faire enrôler en République démocratique du Congo. La population exigeait donc que celui qui n'a pas l'ancienne carte d'électeur datant de 2018 ne s'enregistre pas », relate André Byadunia, coordonnateur de la nouvelle société civile congolaise d'Uvira en ajoutant que « ce qui est très délicat, c'est aussi le fait que nous sommes à la frontière avec le Rwanda et le Burundi.

Il est très difficile d'identifier rapidement ou de faire la différence physiologique d'un Burundais du Burundi, un Murundi de la plaine de la Ruzizi en RDC, un Rwandais et les Banyamulenges ».

Rumeur #7

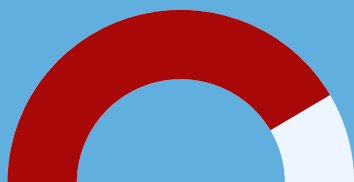
Récoltée au Sud-Kivu

” Depuis le début de l'enrôlement des électeurs à Uvira, la communauté Banyamulenge est menacée et interdite d'accès aux centres d'enrôlement par d'autres citoyens leur demandant d'aller s'enrôler au Rwanda au motif qu'ils ne sont pas "Congolais"



Discussion communautaire

NIVEAU DE RISQUE



E L E V É

RÉPONSES ET INFORMATIONS COLLECTÉES (SUITE)

« Tout est facteur de message reçu de certains leaders politiques et ceux de la société civile qui ressemblaient à de la manipulation », pense Juvénal Twaibu du Centre Indépendant de Recherches et d'Etudes Stratégiques au Kivu (CIRESKI)..

Quelles sont les pièces exigées lors d'un premier enrôlement si nécessaire ?

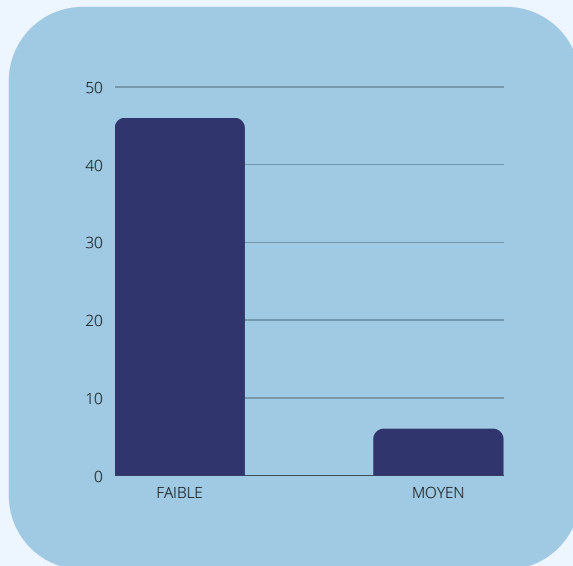
L'acte de naissance, sa copie certifiée conforme, son extrait ou l'acte de notoriété supplétif à l'acte de naissance homologué par la juridiction compétente ; le certificat de nationalité ou l'attestation en tenant lieu ; la carte d'électeur 2016 - 2018 délivrée par la Commission électorale nationale indépendante ; le passeport congolais en cours de validité ; le permis de conduire national en cours de validité ; la carte d'étudiant ou d'élève en cours de validité ; l'Ordonnance du Président de la République conférant la nationalité par naturalisation ; le livret de pension Congolais délivré par l'organisme public ayant la sécurité sociale dans ses attributions, a-t-on lu dans l'art.10 de la loi portant identification et enrôlement des électeurs. En revanche la personne qui ne détenait aucune de ces pièces, pouvait recourir à cinq témoins enrôlés dans le même centre d'inscription.

La CENI enrôle simplement les requérants qui réunissent les conditions exigées par la loi. Ce sont ceux qui contestent la nationalité du requérant qui doivent apporter des preuves. Si les preuves présentées s'avèrent être vraies, la personne sera radiée du fichier électoral.

Dix jours après le lancement de l'opération d'enrôlement, M. Christian Alimasi a confirmé que la tension commençait légèrement à baisser dans la communauté après des séances de sensibilisation, organisées par certains leaders de la communauté, pour appeler la population à des actions non violentes.

ANALYSE

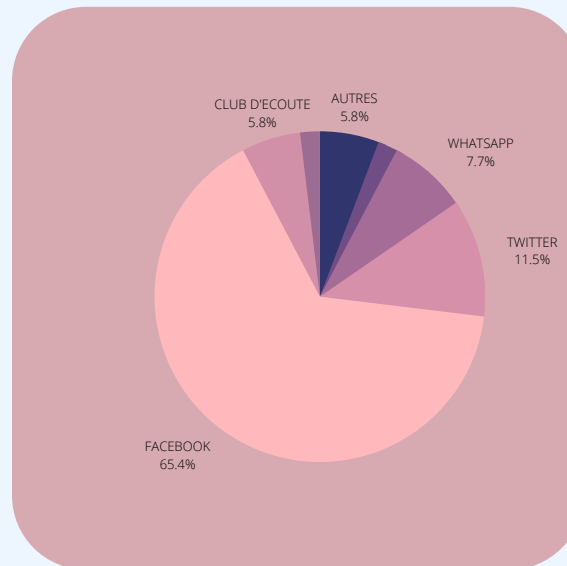
Niveau de risque



Du 13 au 19 février 2023, nous avons collecté 52 rumeurs dans 4 provinces parmi les 9 ciblées par le projet. De ces rumeurs, 44 proviennent en ligne sur les médias sociaux dont 34 sur Facebook, 6 sur Twitter et 4 sur WhatsApp ; et 8 provient de la collecte hors ligne pendant des discussions en face à face et des échanges dans les clubs d'écoute.

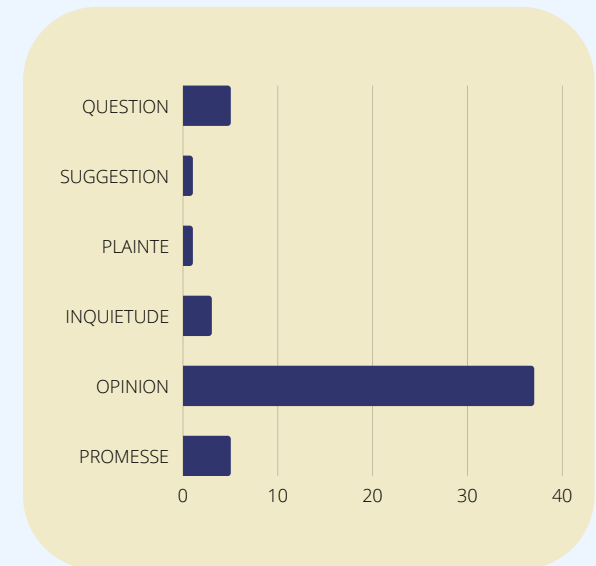
46 de ces rumeurs ont un niveau de risque faible et 6 un niveau de risque moyen.

Canal de partage des commentaires



Pour cette période, nous avons trouvé que Facebook est le canal qui a plus été utilisé pour partager les rumeurs qui circulent autour des élections en République Démocratique du Congo avec 34 feedbacks suivi de Twitter avec 6 feedbacks. La collecte hors ligne a été faible cette période avec 8 feedbacks seulement.

Type de Commentaire



37 feedbacks collectés pendant cette période reflètent les différentes opinions informées et faits divers de la population en ce qui concerne le déroulement de l'enrôlement et la probabilité de tenu des élections dans le délais prévu, 5 promesses, 5 questions, 3 inquiétudes, 1 plainte et 1 suggestion.



**Vous voulez nous
donner votre avis,
vous impliquer ou
partager des données ?**

Nous aimons discuter !

Contact:
Thérèse Ntumba

✉ info@actualite.cd

☎ +243 971 189 467

PARLONS ÉLECTIONS

EDITION N° 28

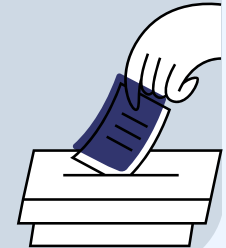
13 - 19 FEVRIER 2023

Consulter également :



Parlons élections :
les éditions précédentes:

<https://lokutamabe.com/>



Ce bulletin est produit par Kinshasa News Lab avec l'appui technique d'Internews dans le cadre du programme Media Sector Development Activity (MSDA)

Date de publication : 27 février 2023

